

Communiqué

Littering au bord du lac

Un plan d'action pour nos espaces verts

L'arrivée des beaux jours voit ressurgir la problématique des déchets sauvages (littering) au bord du lac. Attractifs et conviviaux, ces espaces voient leur fréquentation augmenter et subissent une grande pression en matière de littering. Pour faire face à cette problématique récurrente, la Municipalité propose un plan d'action.

La fréquentation des bords du lac connaît un pic à partir des premiers beaux jours du printemps jusqu'aux vacances scolaires, ainsi qu'à partir de la rentrée d'août jusqu'à la fin du mois de septembre. Après des années difficiles en matière de littering, la situation a été globalement bien maîtrisée en 2022, mais les bords du lac demeurent cependant sous pression. Afin de gérer ce risque, les services des parcs et domaines, de la propreté urbaine et de la police renforcent leur collaboration et proposent un plan d'action:

Infrastructures

Installation provisoire de bennes d'une contenance de 4000 litres dans la zone du Bourget en complément des bennes compactantes et de zones de tri actuellement disponibles sur site.

Prévention

- De début juin à fin août: prévention littering par 6 étudiantes et étudiants au bord du lac comme dans les parcs les plus fréquentés du centre-ville si nécessaire (distribution de cendriers et de sacs poubelle);
- Organisation de saynètes d'improvisation à des fins de prévention par le Collectif Impro Riviera Events les 9, 15 et 30 juin entre 18h et 20h;
- Présence de personnel administratif du Service des parcs et domaines dans le but de sensibiliser le public pour ces trois soirs;
- Correspondantes et correspondants de nuit : passages tous les soirs de rassemblements en soirée, distribution de sacs poubelle et cendriers ;
- Accueil et coordination d'initiatives privées ou associatives pour du ramassage au bord du lac :
- Présence ponctuelle du Groupe propreté espace public dans le périmètre d'Ouchy ;
- L'œuvre de Saype réalisée au parc Louis-Bourget et inaugurée le 16 juin 2023 participe également à la sensibilisation du public en matière de littering.

Répression

- Patrouilles des surveillantes et surveillants des espaces verts en soirée ;
- Opération FIESTA menée de concert par la Police lausannoise et le Service des parcs et domaines les 13, 23 et 30 juin ;
- Passages réguliers et présence de la police en fin de semaine afin de prévenir le littering et la consommation d'alcool, notamment chez les plus jeunes, ainsi que pour veiller à l'application des directives règlementaires.



«Il tient à cœur à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour créer une prise de conscience autour de la thématique des déchets et offrir des espaces propres et riches en biodiversité à la population» conclut Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture.

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la Sécurité, de l'économie et de l'eau, déclare: «Le Léman est la principale ressource en eau de l'agglomération lausannoise, tant pour les loisirs et l'agrément que pour la production d'eau potable. Il est primordial de préserver la propreté de l'eau et, pour cela aussi, les milieux qui l'entourent.»

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85
- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, +41 79 964 27 39

Lausanne, le 21 juin 2023